

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°007/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **18 février 2026**

Date d'affichage : **26 février 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 25 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Jean-Michel BRUNET, Yveline CORDIER, Jean-Baptiste CRAFFK, Violaine PIQUET-GAUTHIER,

Pierre SAVOLODELLI, **formant la majorité des membres en exercice**

Absents :

Marielle BOY, Lisa FAURE

Fabrice LOISEAU a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	12
PRESENTS	:	10
VOTANTS	:	10

**OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la méthode de travail des autorisations de programme et des crédits de paiement, dérogeant au principe de l'annualité budgétaire, et permettant de n'inscrire au budget pour l'année en cours, que les dépenses et les recettes liées à cet exercice.

Ainsi les grosses opérations d'investissement portées sur plusieurs années sont traitées de cette manière. Pour le budget communal, il s'agit des opérations suivantes :

AR Prefecture

005-210500799-20260225-007_2026-DE
Reçu le 27/02/2026

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2026
Aménagement col du Lautaret 2021/002	522 000€	0€	0€
Refuge du Clot des Vaches 2021/001	2 768 754,47€	2 768 757,47€	0€
Giratoire entrée sud 2024/001	505 400€	505 400€	0€

Afin de tenir compte de la réalité d'avancement de ces opérations, il est proposé d'actualiser les crédits de paiement de la manière suivante :

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2026
Aménagement col du Lautaret 2021/002	522 000€	0€	0€
Refuge du Clot des Vaches 2021/001	2 785 224,20€	2 695 224,20€	90 000€
Giratoire entrée sud 2024/001	561 578,51€	471 578,51€	90 000€
Aménagement des rues des Guibertes 2026/001	2 000 000€	0€	700 000€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance,

Fabrice LOISEAU